



LIGUE MEDITERRANEENNE DE BILLARD

Rapport financier - Exercice 2023-2024

Avant-propos.

Pour la préparation de cette Assemblée Générale les comptes sont clôturés le 20/08/2024.

La gestion des finances de la Ligue lui permet de clôturer l'exercice positivement.

La précédente demande de subvention sur investissement est soldée. Pour rappel le montant total des achats est de 9 450.00 €. Les 50 % prévus par la région soit 4 725.00 € ont été virés. 25 % seront restitués dès les prochaines saisons par les clubs bénéficiaires de ces investissements selon les termes des conventions qui ont été validées. La ligue est engagée à 25 %.

Un nouveau dossier de demande, pour la même somme, a été déposé et validé. Les clubs désirant investir et profiter de ces dispositions prendront contact avec le secrétariat de la ligue pour valider une convention en rapport à leur souhait. Auparavant la Ligue devra avoir obtenu l'accord de financement de 50% de la Région. Pour faciliter les démarches les factures des fournisseurs seront au nom de la Ligue.

Présentation des comptes.

Recettes: 26 754.70 €

Notre Ligue compte 31 clubs affiliés et ont licencié 1006 adhérents, dont 89 « PassScolaire ». Le montant de la rétrocession des licences FFB est de **17 620.00** € (soit 65.9 % de l'ensemble des recettes), ainsi réparti :

| Disciplines | Licenciés | % | Montant /€ | % | 2022- 2023 | 2021- 2022 |
|-------------|-----------|-------|------------|-------|---------------|---------------|
| Américain | 69 | 7.52 | 1 287.00 | 7.31 | 59 | 81 |
| BlackBall | 226 | 24.65 | 3 793.00 | 21.54 | 152 | 113 |
| Carambole | 621 | 67.72 | 12 508.00 | 71.04 | 591 | 584 |
| Snooker | 1 | 0.11 | 20.00 | 0.11 | 1 | 3 |

Comme indiqué précédemment 4 725.00 € de subvention sur investissement ;

Le livret A 888.74 € d'intérêts ;

Engagement équipes et formations (1 500.00 €)









LIGUE MEDITERRANEENNE DE BILLARD

<u>Dépenses</u> : 23 681.13 €

Les demandes de remboursement pour la participation aux compétitions ou phases finales nationales s'élèvent à $7 \cdot 105.15 \in \text{(non compris les retardataires, mais y sont inclus les rappels de 2022-2023)}$ pour un budget prévisionnel de $8 \cdot 400.00 \in \mathbb{R}$

| D | 2023-2 | 024 | 2022-2023 | | |
|-------------|------------|-------|------------|------|--|
| Disciplines | Montant /€ | % | Montant /€ | % | |
| Américain | 1 187.68 | 5.02 | 1 678.42 | 6.85 | |
| BlackBall | 2 693.85 | 11.38 | 2 023.57 | 8.26 | |
| Carambole | 3 223.62 | 13.61 | 1 805.00 | 7.36 | |
| Snooker | - | - | 200.00 | 0.8 | |

L'organisation des diverses compétitions nationales par les clubs de Nice-La Garde-Cavaillon-Le Phocéen, Coupe-Trophées-Equipement, Journées CDB, prime "Je Joue-J'arbitre" pour **5 850.00 €**.

L'ensemble des frais, poste, bureau, banque, NdF, sportifs, abonnements, maintenance informatique, subventions clubs, pour 3 882.47 \in .

La participation aux CFA est de 678.42 € dû à l'animateur ext. pour le BàP.

La prestation de l'ETR 1 410.75 €.

Achat de 2 billards BB 2 400.00 €.

Poursuite des amortissements des investissements sur 3 ans.

L'exercice 2023-2024 est positif de **2 363.57 €**

Ce rapport financier est établi suite aux conclusions des vérificateurs des comptes.

Le 20/08/2024

Le trésorier Le président P. Establier L. Amouroux





